

SOCIETE DES HISPANISTES FRANÇAIS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2009-2010

Orientations

Les recettes

L'essentiel des recettes provient encore, comme les années précédentes, des cotisations des membres de la SHF. Le niveau des cotisants est, cette année encore, inférieur à celui de 2008-2009. Cependant, l'exercice étant clôturé le 2 mai, bien des cotisants habituels, qui ont oublié de se mettre en règle avec la SHF, règlent leur cotisation dans un futur proche. Un certain nombre de nouveaux cotisants a été enregistré depuis septembre 2009, preuve du dynamisme certain de notre Société. Une campagne de rappel est prévue.

Le reste des recettes provient des inscriptions au congrès bisannuel de 2009 et aux journées d'étude de 2010. Il convient d'ajouter la rente produite par nos trois comptes à terme, les coupons BICs, les intérêts provenant du Livret A, peu importants cette année car la SHF a avancé des sommes importantes pour la tenue du congrès de mai 2009, et certaines subventions tardent encore à être versées.

Les dépenses

En 2009-2010, le chapitre le plus lourd concerne l'ensemble des activités culturelles, qui représente plus de 60% des dépenses. Les bourses attribuées aux jeunes thésards, moins nombreuses que l'an dernier, et une thésarde n'ayant pas pris contact pour se faire verser cette bourse, représentent une somme égale à peu moins de la moitié de ces dépenses. L'élaboration du volume d'Actes du congrès SHF-APFUE, la participation à des publications et autres manifestations scientifiques est le premier volet important de ce chapitre.

Remercions ici l'Ambassade d'Espagne, qui a généreusement participé à la publication des Actes du congrès SHF-APFUE et de documents culturels et scientifiques, ainsi qu'au financement des Actes du Congrès de 2009, « Les cultures lusophones et hispanophones : penser la relation ». Remercions également la générosité de l'Institut Gulbenkian, et de l'Institut Carmoes, qui ont contribué à la réussite de ce congrès.

Un chapitre très important est celui des déplacements des membres du Bureau et du Comité, qui donnent lieu à remboursement (pour les déplacements, la base est le tarif SNCF 2e classe, quelle que soit la distance parcourue).

Notre Présidente a dû se rendre à Paris, au Ministère, et a été reçue, ainsi que les représentants d'autres Sociétés Savantes, par des responsables de la réforme en cours. Les frais liés à ces déplacements sont très raisonnables. Elle a également adressé un certain nombre de courriers à l'Ambassade d'Espagne pour obtenir des subventions, à ses collègues d'autres Sociétés Savantes, et au Ministère.

Quant aux dépenses liées à l'informatique, elles ont beaucoup diminué : notre site est construit, seul reste son entretien. La plupart des informations étant diffusées par ce site, les frais postaux diminuent d'autant. Mais il devra évoluer, être réorganisé, ce qui occasionnera de nouvelles dépenses. Des devis ont été demandés. Un compte à terme vient d'arriver à échéance ; une partie de celui-ci sera réinvestie dans un produit financier sûr.

Enfin, comme toutes les Associations (Loi 1901), la SHF a signé un contrat d'assurance auprès de la MAIF, afin que toutes ses activités soient couvertes par une assurance

(RAQVAM). Ces contrats étant annuels (année civile), les activités du second semestre de l'année 2009 étaient assurées pour ses membres, ainsi que celles de 2010.

Remarques sur la trésorerie.

L'exercice présenté s'appuie, comme d'habitude, sur deux années (2 mai 2009-2 mai 2010), alors que les cotisations sont réglées par année civile, ce qui ne permet pas d'avoir une vue immédiate de l'état des cotisations de chacun. Toutefois, le nombre de cotisants fluctue d'une année à l'autre, et de nouveaux cotisants arrivent encore dans le courant du mois de mai. Le niveau des cotisations était très bas en 2005-2006, il a bien remonté en 2006-2007, mais depuis, chaque année, il est en baisse. Pour les retardataires sont encore nombreux cette année.

Tous les changements concernant les cotisants, ainsi que les adresses et les noms des nouveaux adhérents, ont été transmis à la secrétaire générale, Marie-Hélène Soubeyroux, afin de procéder à la mise à jour nécessaire du fichier étiquettes. Toutes les fiches d'adhésion et les fiches de cotisation comportant des changements sont transmises aussi à Sylvie Imparato Prieur et à Isabelle Rouane Soupault pour la mise à jour de l'annuaire.

L'accès aux listes d'adhérents s'effectue toujours par trois entrées. L'une concerne la fiche informatique financière proprement dite (nom, adresses, université, fonction, banque, compte, numéro de chèque, date). Ce fichier ne peut être ni copié ni prêté. Une deuxième entrée est constituée par les listes remises aux CCP (listes paginées qui portent les noms, banques, comptes, numéros et dates des chèques). Ces listes relèvent d'un fichier informatique à part et sont accompagnées d'un reçu de La Poste. Enfin, le registre « traditionnel », manuscrit et journalier. Il renvoie, bien entendu, à la liste précédente, dont il est la copie, et permet de compléter les vérifications et d'effectuer la totalisation des sommes.

Manifestations et actions scientifiques

Elles sont la raison d'être d'une société savante ; la SHF joue donc pleinement son rôle. Les **5.100€** versés au titre de bourses à six jeunes thésards, et les **3.000€** affectés à la tenue du Congrès SHF qui s'est déroulé à Paris, en mai 2009, ainsi que l'avance de sommes correspondant à une promesse de financement de la Région Ile de France, la participation de **1.000€** aux frais de publication du volume d'hommage à notre collègue Carmen Val Julian, les déplacements de trois collègues pour préparer la publication du volume d'Actes du congrès SHF-APFUE qui s'est tenu à l'ENS de Lyon en novembre 2008 (**228€**) et la subvention de **2.000 €** affectée à la tenue de nos Journées bisannuelles, sont les preuves manifestes d'un véritable souci de rayonnement scientifique international.

Frais de déplacement et d'hébergement

Les frais relatifs aux déplacements et à l'hébergement des membres du Bureau et du Comité, pour nos trois réunions annuelles, sont en baisse ; ils s'élèvent, pour cette année, à **5.603,06€**. Le Comité, réuni en janvier 2005, avait décidé que les trois réunions donneraient lieu à remboursement (déplacement et, le cas échéant, une nuitée) ; le repas de midi pris au Colegio de España lors de la réunion d'octobre, pour les collègues devant repartir en province, a été également pris en charge par la SHF. Ce poste inclut en outre le déplacement de notre Présidente au Ministère, dans le cadre des négociations tentées par les Sociétés Savantes de

Langues vivantes, face aux problèmes posés à nos formations par la réforme qui vient d'être mise en place.

Publicité et relations publiques

Ces dépenses, qui incluent les frais postaux (dont l'essentiel est lié aux élections des membres du Comité), les frais de secrétariat et de reprographie, s'élèvent à **1.064,80 €**. Les frais liés à l'hébergement et à l'entretien de notre site internet sont, pour leur part, de **137,56 €**.

Le montant des dépenses reste raisonnable. Le remboursement des frais d'hébergement et de déplacement est plafonné. Bien que tous les adhérents ne soient pas encore à jour de leur cotisation, le déficit de l'an dernier s'est résorbé, sans avoir eu besoin d'avoir recours à un compte à terme.

PERSPECTIVES

Notre trésorerie affiche un très léger excédent (moins de cotisants, mais augmentation des cotisations et réduction des dépenses), et qui s'élève à **2.506,64 €** (différence entre le total des recettes connues au 2 mai 2010, 28.070,13 €, et les dépenses, 25.563,49 €, incluant les frais de tenue de compte).

L'augmentation des cotisations, qui étaient restées stables depuis le congrès de Brest, s'établit comme ci-dessous :

- 42 euros pour les Pr, au lieu de 36
- 36 euros pour les MCF et les agrégés, au lieu de 29
- 21 euros pour les Pr retraités
- 18 euros pour les MCF et agrégés retraités
- 15 euros pour les PRCE, ATER, AM, AMN, Lecteurs, etc.

Plusieurs collègues s'étant trompés cette année en envoyant le montant de leur cotisation, il conviendrait peut-être de mieux préciser « en activité », pour les cotisations à 42 et à 36 euros, et d'ajouter « retraités » après « MCF » et après « agrégés », pour éviter toute confusion possible.

Les dépenses à prévoir pour le prochain exercice sont, pour les plus importantes :

- Les frais liés aux journées d'étude de Reims, de mai 2010,
- Les bourses SHF
- Les frais liés au prochain Congrès de Montpellier, en mai 2011
- La rénovation du site web.

Il sera nécessaire d'utiliser en partie l'un des Comptes à terme, arrivé à échéance, le reste restant placé sur le Livret A et à la Banque Populaire.

Ces prises en charge et ces propositions seront soumises à l'avis du Comité et de l'Assemblée générale.

Reims, le 2 mai 2010

Marie-Madeleine GLADIEU
Trésorière